

5, cours de l'Arche Guédon à Torcy
77207 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 1
Tél. 01 60 37 24 24
www.agglo-pvm.fr
contact@agglo-pvm.fr

Monsieur Gérard Darmanin
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 Paris Cedex 08

Torcy, le 29 novembre 2021

Monsieur le Ministre,

Initiée en 2019, la réorganisation des circonscriptions de police nationale, ayant pour objectif de regrouper les effectifs par pôles spécialisés, est effective depuis le 1er septembre 2020 en Seine-et-Marne.

Par un courrier commun daté du 11 septembre 2020 ou individuellement en tant que maires, nous avons déjà eu l'occasion de présenter nos inquiétudes quant aux possibles conséquences néfastes de cette réforme. Si nous avons bien conscience que la spécialisation présente des avantages en termes d'effectivité judiciaire, le risque existait pour nous d'un éloignement des policiers du terrain et de leurs missions du quotidien ; ce qui est malheureusement le cas aujourd'hui.

Dans ce contexte, et nous vous en remercions, vous avez missionné l'Inspection Générale de l'Administration et l'Inspection Générale de la Police Nationale pour mener une évaluation de cette réforme.

Les inspecteurs en charge de cette mission nous ont auditionnés le mercredi 17 novembre. Sans revenir en détail sur tous les éléments que nous avons pu leur transmettre lors d'un dialogue riche et transparent, nous souhaitons vous en communiquer l'essentiel.

Nos douze villes, réunies au sein de la communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne, constituent, avec 230 000 habitants, le territoire le plus urbain de Seine-et-Marne. Elles sont en contact direct avec la métropole parisienne et rencontrent les mêmes problématiques de sécurité. Il y a une grande porosité entre nous et les départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne avec les conséquences induites en termes d'insécurité et de trafics de stupéfiants.

La réforme portant création d'une police d'agglomération menée en Seine-et-Marne a spécialisé les commissariats et, comme nous le craignons, éloigné la police nationale du terrain. Les commissariats des deux plus grandes villes, Chelles (55 000 habitants) et Pontault-Combault (38 000 habitants), ne comptent plus ni effectifs en tenue, ni brigades anti-criminalité, ce qui affaiblit la réponse policière à la délinquance.

Les délais d'intervention se sont considérablement allongés (plus de 20 minutes voire régulièrement plus de 30 minutes) tout comme les distances à parcourir pour rencontrer un officier de police judiciaire, transmettre des fichiers de vidéoprotection. Par ailleurs, il est demandé par les services judiciaires aux policiers municipaux d'acheminer eux-mêmes les individus interpellés le week-end et la nuit au commissariat de Pontault-Combault ; alors même qu'un commissariat se trouve à Noisiel.

Les polices municipales se trouvent parfois en première ligne lors de troubles graves à l'ordre public, en contradiction avec ses missions et sa formation. Cette situation sécuritaire est encore plus dégradée la nuit. Ce manque de proximité et d'effectifs se retrouve également dans la réponse aux plaintes. Il ne nous paraît pas acceptable que nombre d'appels au 17 soient renvoyés vers nos polices municipales, ce que nos administrés ne comprennent pas.

Quand la nouvelle organisation s'est mise en place, nous avons reçu des garanties que les effectifs déjà insuffisants ne seraient pas réduits. Or, c'est l'inverse s'est produit : il manque aujourd'hui 20 à 30 fonctionnaires. Pour la circonscription de Noisiel, le périmètre a été élargi à Vaires-sur-Marne, 14 000 habitants, sans aucun effectif supplémentaire. Cet élargissement n'est donc pas sans conséquence au quotidien.

De même, la nouvelle organisation devait permettre de bénéficier d'un effet masse donnant la possibilité de mobiliser plus d'effectifs plus rapidement sur des actes de délinquance ou des troubles à l'ordre public.

Force est de constater que dans nos 12 villes, nous observons une évolution inverse. À Pontault-Combault récemment, il a fallu plus de deux heures pour réunir les effectifs nécessaires pour mettre un terme à un tournage de clip non autorisé. La police municipale, dont cela n'est pas la compétence et qui ne dispose pas de formation pour cela, a dû faire face, seule, au prix de dégradations sur ses matériels. Autre exemple à Noisiel, en date du 25 mars 2021, la police municipale s'est retrouvée encerclée par une quinzaine d'individus sévissant sur le trafic de produits stupéfiants dans le quartier des Deux-Parcs et n'a réussi à obtenir aucun renfort de la police nationale ; alors engagée sur une autre intervention à Roissy-en-Brie.

Pour illustrer cet éloignement, le nombre de réquisitions de la police municipale par la police nationale à Chelles est passé de

131 en 2019 à 335 en 2021 (+ 171 %). Pour le seul mois d'octobre à Pontault-Combault, ce ne sont pas moins de 51 demandes d'intervention faites par la police nationale à la municipale. Les mêmes sollicitations se retrouvent au niveau de chacune de nos polices municipales. Enfin, l'enracinement insuffisant des effectifs dans leur territoire a, exemple extrême, donné lieu à des situations où la police nationale s'est perdue en chemin.

Cette situation, Monsieur le Ministre, génère du ressentiment dans vos effectifs, dans nos polices municipales mais aussi, et c'est plus inquiétant, chez nos concitoyens qui pour beaucoup ne voient plus l'intérêt d'appeler le 17.

Quelles que soient nos options politiques, nous considérons la sécurité comme un droit absolu pour nos habitants. Il ne s'agit aucunement pour nous de mettre en cause les personnes ; nous connaissons et reconnaissons l'investissement quotidien des personnels de police dans leurs missions.

Toutefois, dans le dialogue et la concertation avec les maires que nous sommes, nous souhaitons vivement que l'organisation actuelle de la police dans nos villes puisse être dès que possible réexaminée de telle sorte qu'elle réponde aux exigences de sécurité du quotidien que nous partageons. C'est dans ce cadre que nous souhaitons que cette organisation soit adaptée à notre territoire urbain où la proximité, la disponibilité et la visibilité de la police nationale sont des éléments essentiels.

Vous sachant attaché à l'autorité de l'État, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Stéphanie Barnier
Maire de Brou-sur-Chantereine



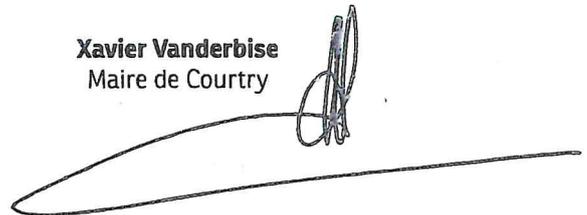
Maud Tallet
Maire de Champs-sur-Marne



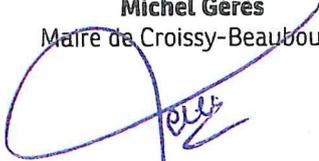
Brice Rabaste
Maire de Chelles



Xavier Vanderbise
Maire de Courtry



Michel Gérès
Maire de Croissy-Beaubourg



Alain Kelyor
Maire d'Émerainville



André Yuste
Maire de Lognes



Mathieu Viskovic
Maire de Noisiel



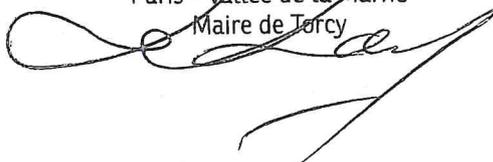
Gilles Bord
Maire de Pontault-Combault



François Bouchart
Maire de Roissy-en-Brie



Guillaume Le Lay-Felzine
Président de la
Communauté d'Agglomération
Paris - Vallée de la Marne
Maire de Torcy



Edmonde Jardin
Maire de Vaires-sur-Marne

